

Vos questions / nos réponses

## Abus de confiance et insultes

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/10/2021 14:56

Bonjour, Je vous contacte car je suis désespérée. J'ai déposé mes deux salaires de juillet et août sur le casino superlines. J'ai toujours été sollicitée par leur manager "Axel". Pour déposer encore et encore plus. Tous les stratagèmes y sont passés de sa part. En demandant le montant total de mes dépôts, il a refusé et il a perdu son sang-froid et a fini par m'insulter de : "Veuillez m'excuser" pour les propos : de Salope et Vieille morue. J'ai été dans un extrême "choc". J'ai écrit au support pour exiger des excuses et personne ne me réponds. Je voulais porter plainte contre ce manager et je veux que le casino me donne les échanges et le montant total de mes dépôts depuis mon inscription. Pouvez-vous s'il vous me conseiller s'il vous plaît.

---

### Mise en ligne le 05/10/2021

Bonjour,

Vous nous expliquez être en difficulté avec un site de jeux en ligne nommé « casino superlines ».

Vous souhaiteriez avoir des conseils pour récupérer vos dépôts d'argent et déposer plainte contre cet opérateur de jeux.

La grande difficulté est que visiblement le site en question est situé à l'étranger (Curaçao) dont la législation relève de ce territoire et non de la législation française.

En France, il existe l'Autorité Nationale des Jeux qui est l'instance régulatrice en matière de litige et du respect des réglementations des opérateurs vis-à-vis des joueurs.

Or le site « casino superlines » ne fait pas partie de la liste des opérateurs de jeux en ligne agréée par l'Autorité Nationale des Jeux, par conséquent il échappe à une possibilité de recours.

Les sites Internet non agréés par l'ANJ sont illégaux et n'offrent, à ce titre, pas les garanties apportées par le contrôle de cette autorité.

Néanmoins, nous vous transmettons tout de même un lien en bas de page vers le site de l'ANJ. Vous pourrez toujours les contacter par mail, par téléphone ou par courrier afin d'y exposer votre situation et de connaître vos droits et démarches éventuels vis-à-vis de cet opérateur de jeux.

Si vous souhaitez évoquer cette situation avec un écoutant de Joueurs-Info-service pour en savoir plus, vous pouvez composer le 09 74 75 13 13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ou par tchat via notre site internet de 8h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien cordialement

---

**En savoir plus :**

- [Autorité nationale des jeux \(ANJ\)](#)